



PONTIFICIA COMMISSIONE PER LA CINEMATOGRAFIA

CITTÀ DEL VATICANO

NOTIZIARIO

SOMMAIRE

- TROISIEME REUNION DU CONSEIL DE PRESIDENCE DE LA COMMISSION PONTIFICALE POUR LA CINEMATOGRAPHIE
- JOURNEE NATIONALE CATHOLIQUE DU CINEMA BELGE - 4 OCTOBRE 1953
- JOURNEE NATIONALE D'ETUDES POUR LES EXPERTS EN CINEMA ET EN TELEVISION DE L'ACTION CATHOLIQUE ITALIENNE
- L'OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL DU CINEMA FACE A L'APOSTOLAT PAR LE FILM ET A LA CULTURE CINEMATOGRAFIQUE
- CONSIDERATION SUR LA CENSURE DES FILMS RETENUS ACCEPTABLES POUR LA JEUNESSE
- A PROPOS DES FILMS SOVIETIQUES
- NOUVELLES DU MONDE CINEMATOGRAFIQUE
- ACTIVITES DES CENTRES CATHOLIQUES CINEMATOGRAFICIQUES NATIONAUX:
 - Argentine
 - Brésil

TROISIEME REUNION DU CONSEIL DE PRESIDENCE DE LA
COMMISSION PONTIFICALE POUR LA CINEMATOGRAPHIE

Le 27 Novembre dernier s'est réuni au siège de la Commission Pontificale pour la Cinématographie, le Conseil de Présidence. La Réunion était présidée par S. E. Mgr. J. O'Connor, Président. Y prirent part: S.E. Mgr. G.B. Montini, Pro-Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté; Rév.me Père A. Coussa, Assesseur de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise Orientale; S.E. Mgr. F. Roberti, Secrétaire de la Sacrée Congrégation du Concile; S.E. Mgr. A. Dell'Acqua, Substitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté; Rév.me Mgr. P. Parente, de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint Office; S.E. le Prince C. Pacelli, Conseiller Général de la Commission Pontificale pour l'Etat de la Cité du Vatican; et Monsieur le Comte E.P. Galeazzi, Délégué special de la même Commission. Etait également présent Rév.me Mgr. A. Galletto, Secrétaire Executif.

Furent objet d'études au cours de la Réunion les divers problèmes du cinéma et de la télévision, touchant à la morale chrétienne et à la discipline ecclésiastique.

JOURNEE NATIONALE CATHOLIQUE DU CINEMA BELGE

- 4 Octobre 1953 -

Comme l'année passée, l'Episcopat Belge avait décidé d'organiser aussi au cours de cette année-ci une "journée nationale du cinéma". Si la Journée du 14 Décembre 1952 avait pour but d'alerter la conscience chrétienne des catholiques belges sur la gravité du problème du cinéma, la dernière Journée nationale fixée pour le dimanche 4 Octobre, avait comme objectif à atteindre le recrutement général de nouveaux membres pour la Ligue Catholique du Film.

D'après les instructions très précises de S.Em. le Cardinal de Malines et de NN.SS. les Evêques de Belgique, les différents Comités Diocésains et les militants responsables des sections locales de la Ligue Catholique du Film on pris contact avec les dirigeants nationaux, régionaux et locaux des différentes Oeuvres. Un plan d'action fut dressé. Le Clergé reçut également des indications précises. Des feuilles de propagande furent distribués et MM. les Curés ont relu du haut de la Chaire la Lettre Collective de l'Episcopat Belge sur le cinéma, publiée l'année passée, avec un bref commentaire indiquant aux fidèles le mecanisme pratique et la méthode locale du recrutement.

La Ligue a pris soins de rappeler methodiquement les grands principes doctrinaux de l'Action Catholique du cinéma. Les prêtres des différents Diocèses, les Membres dirigeants nationaux, régionaux et locaux des Oeuvres, les Cercles d'Etude des Sections d'Action Catholique ont été invités à des réunions spéciales.

Les Journées nationales d'études cinématographiques, organisées du 5 au 6 Septembre dernier pour la partie flamande du pays à Anvers, furent une excellente préparation à la Journée nationale.

Les premiers résultats sont fort encourageants. Partout dans les pays des nouvelles sections sont fondées, des nouveaux militants se présentent. Dans toutes les paroisses un travail d'initiation est organisé. Chaque jour aumôniers et militants nationaux et diocésains tiennent des conférences, des causeries, des ciné-forums. A Anvers une série de cours est organisée dans le cadre des Facultés post-universitaires: ces cours sont faits par des éminents professeurs et sont suivis régulièrement par une centaine de personnes, toutes membres de l'enseignement, dirigeants des oeuvres ou militants de la Ligue.

Par cette formation intellectuelle, morale et culturelle les cadres des éducateurs se préparent à leur apostolat important et combien nécessaire, du cinéma et de la télévision.

(Relation du 16 Novembre 1953).

JOURNEES NATIONALES D'ETUDE POUR LES EXPERTS EN CINEMA ET TELEVISION
DE L'ACTION CATHOLIQUE ITALIENNE

Du 21 au 23 Novembre 1953 s'est tenu à Roma la Journée nationale d'Etudes destinée pour approfondir la formation chrétienne et professionnelle des experts de cinéma et de la télévision de l'Action Catholique Italienne.

A l'inauguration de la Journée étaient présents M. Bubbio, Sénateur de la République et Sous-Secrétaire à la Présidence du Conseil, chargé spécialement du problème des spectacles, et M. le Professeur Gedda, Président Général de l'Action Catholique Italienne.

Chaque Journée d'études était commencée par une Méditation appropriée, dirigée par Mgr. Albino Galletto, Conseiller Ecclésiastique de l'Office Catholique des Spectacles. Chaque jour également ont eu lieu des exercices pratiques sous forme de ciné-forums.

Des cours spécialisés consacrés aux problèmes tels que: le cinéma et l'opinion publique; le ciné-forum et le film-forum; la psychologie du spectateur et la didactique du film; l'art cinématographique dans l'école catholique et dans l'école marxistes; les films-forum et la législation en vigueur; le cinéma et la télévision; et autres.

C'est surtout l'exposé de Mgr. Galletto, concernant le cinéma et l'opinion publique et celui du Professeur Nino Ghelli, du Centre Experimental de Cinématographie, sur l'art cinématographique dans les écoles catholiques et marxistes, qui ont éveillé un intérêt particulier chez les nombreux auditeurs de ces journées nationales.

Sa Sainteté daigna envoyer par l'intermédiaire de S.E. Mgr. Montini, pour la clôture des journées d'études, le télégramme suivant:

"L'Auguste Pontife pleinement conscient de l'importance particulière du Cinéma et de la Télévision, exprime Sa paternelle satisfaction pour la réunion si bien inspirée - organisée par les dirigeants de l'Action Catholique - afin d'étudier les problèmes y relatifs et en souhaitant que de ces délibérations puisse résulter une efficace sauvegarde et le continuel développement des valeurs morales de l'art cinématographique, envoie très volontiers l'Apostolique Bénédiction, gage de faveurs et de reconforts célestes."- ---

("Osservatore Romano", du 27 Novembre 1953).

L'OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL DU CINEMA FACE A L'APOSTOLAT PAR

LE FILM ET A LA CULTURE CINEMATOGRAFIQUE

Nous présentons ici des extraits de l'article de M. l'Abbé Bernard, Président de l'O.C.I.C., paru sur la revue "Der Filmberater", organe du Centre Cinématographique Catholique suisse, sous le titre "Film^uapostolat und Filmkul^utur im Blickfeld des Internationalen Catholischen Filmburos".

"L'Apostolat par le film et la culture cinématographique sont si étroitement liés ensemble que pour réaliser le premier nous sommes obligés de nous appliquer de façon spéciale à propager, parmi les visiteurs de nos cinémas, une véritable culture cinématographique chrétienne sans laquelle - nous devons le dire - aucun apostolat par le film ne pourrait être efficace. En tant que apôtre du film, nous devons aider alors à la diffusion de la culture cinématographique comme telle, c'est à dire: protéger les valeurs culturelles du film et aider sa pénétration scientifique; c'est un des plus nobles devoirs auquel nous, les catholiques sommes appelés..."-

"Quant on parcourt les puissantes déclarations des Souverains Pontifes, concernant le cinéma - depuis la première, mémorable Lettre de Notre Très Saint-Père, alors encore Cardinal Pacelli, adressée à l'O.C.I.C. en 1934, à travers la grande Encyclique cinématographique "Vigilanti Cura", jusqu'aux discours récents de Sa Sainteté adressés aux producteurs, critiques et apôtres du cinéma - on ne peut ne pas reconnaître que la voix des deux derniers Papes appelle de façon claire et exprime les catholiques à collaborer, en partant des grands principes de base, au développement d'un cinéma véritablement au service de la civilisation, ainsi qu'à forger une culture cinématographique saine, apte à être propagée parmi tous ceux qui subissent l'influence du film ..."-

"Comment l'Office Catholique International du Cinéma a-t-il conçu ce devoir? Qu'a-t-il pu faire dans ce domaine?..."

"Premièrement, l'O.C.I.C. a organisé des Congrès et des Journées d'études internationales qui ont lieu, sous telle ou autre forme chaque année. Pendant ces réunions, sont étudiées de façon spéciale les problèmes de filmologie ainsi que les méthodes de diffusion d'une véritable culture cinématographique. Aussi la réunion de Lucerne, en 1951, fut consacrée à la culture cinématographique catholique, et les Journées d'études de Madrid, en 1952, furent dédiées aux problèmes de l'éducation chrétienne du spectateur. Ces Journées ont donné une puissante impulsion à l'organisation et au développement de ces moyens efficaces à atteindre le but désiré que sont: les cours de formation, les ciné-clubs, les soirées de discussions, etc. ..."-

"Reconnaissant l'importance de l'apport de la part des catholiques à la filmologie, l'O.C.I.C. désigna un rapporteur spécial chargé plus particulièrement de cette nouvelle science qui étudie les problèmes du cinéma..."

"En plus, dans son souci pour le progrès de la culture cinématographique, l'O.C.I.C. suit de très près les travaux de toutes les Organisations non catholiques qui ont comme but de propager cette culture. Ainsi, au cours des dernières années aucune manifestation cinématographique internationale n'a eu lieu sans que l'O.C.I.C. n'ait pas collaboré activement à sa réussite..."

"De même, pour accorder son "Prix" - qu'il s'agisse du prix destiné à un festival particulier ou bien du Grand Prix annuel - l'O.C.I.C. exige d'un film, en plus de sa valeur positive humaine apportée dans son contenu, un haut niveau technique et une perfection artistique..."

"La plus profonde influence culturelle dans le domaine du cinéma est exercée cependant par l'O.C.I.C. à travers sa revue trimestrielle "Revue Internationale du Cinéma", qui paraît déjà dans les éditions française et espagnole... La "Revue" est une publication au niveau proprement universitaire, permettant aux meilleurs spécialistes du monde entier de traiter des problèmes relevant de la science et de l'art cinématographique, on pourrait même dire - de la philosophie du film. On a le droit d'affirmer que la "Revue Internationale du Cinéma" permet aux catholiques d'occuper une place d'honneur dans la marche vers le progrès de la cinématographie moderne, et qu'elle constitue une importante contribution à la diffusion d'une culture cinématographique d'orientation chrétienne".

("Der Filmberater", n. 16-17, 1953, p. 59-63).

CONSIDERATION SUR LA CENSURE DES FILMS RETENUS ACCEPTABLES
POUR LA JEUNESSE

La Revue "Filmschau", Organe de la Commission Catholique autrichienne pour le cinématographe, publie le suivant extrait de l'article du Dr. A. Planckensteiner, sur l'important et actuel problème de la censure des pellicules cinématographiques, concernant particulièrement la jeunesse, intitulé: "Jugendfreie oder Jugendverbot".

"Chaque Expert doit - en tout premier lieu - être pénétré par l'idée qu'il n'a pas le droit de se limiter, dans l'appréciation d'un film à la question si cette pellicule lui a plu, ou non. Il lui faut plutôt envisager la pellicule du point de vue de la psychologie des enfants et des adolescents, et se demander si elle représente un apport pour les jeunes ou si - au contraire - elle peut être nocive pour eux.

Aussi il faudra tenir toujours présent que l'appréciation de certaines séquences d'une même pellicule devra être diverse suivant qu'il s'agira d'adultes ou bien de jeunes. Il pourra arriver - en effet - que certaines séquences ne soient pas dangereuses pour les adultes et, par contre qu'elles le soient pour eux et non pas pour les jeunes, incapables d'en mesurer les dangers.

Comme norme générale devra servir le principe qu'il ne faut pas présenter aux enfants et aux adolescents - au cinéma - ce que généralement on tâche de leur cacher dans la vie réelle, car la force de suggestion d'un film n'est pas moindre sur la jeunesse, qu'une action réellement vécue par elle.

En ce qui concerne particulièrement le côté de la décence, il ne sera jamais assez souligné que le degré d'une telle présentation ne pourra être le seul criterium pour qu'une pellicule soit exclue pour la jeunesse. En effet, beaucoup de pellicules pourront être - du point de vue moral - bien plus dangereuses que telle dans laquelle on ferait voir - par exemple - d'une manière par trop dégagée les jambes d'une danseuse. Tout dépend de ce qu'on se propose dans une pellicule par rapport à la vie et la finalité de l'être humain. La glorification d'une action condamnable - même sous le couvert d'un motif moral - ou bien le fait de mettre sur le même plan les buts de la vie avec la richesse, la jouissance et le succès - pourront avoir sur les jeunes, si facilement influençable, des déplorables effets. Que les pellicules présentant les cambrioleurs comme des héros, ou bien celles dans lesquelles on blesse le sens religieux, morale ou le patriotisme des spectateurs, soient de par cela même non indiquées pour la jeunesse, cela est tellement évident qu'il est superflu de devoir encore le démontrer.

("Filmschau", n. 41, 28 Octobre 1953).

A PROPOS DES FILMS SOVIETIQUES

L'hebdomadaire "La France Catholique" du 20 Novembre dernier, publie le ci-après article, d'actualité:

"Dans un récent numéro de la Revue "Livres et Lectures", M. Jean Morienval signalait le problème "fort délicat" que posent les films soviétiques. "Ces films, écrivait-il, ont souvent des attraits spectaculaires indéniables. Ils comportent presque toujours une part de propagande à laquelle on s'habitue. Leur tenue morale, par ailleurs, se garde bien des immoralités "bourgeoises". D'où il s'en suit "que ces films peuvent être bien cotés, tout en recelant un poison plus grave encore que ce qui se distille par certaines nudités et même par le spectacle de certains vices. La jeune spectateur est sensible à l'art soviétique et même quand le film ne prêche pas le marxisme, il sympathise avec la nation qui sait donner de tels films..."-

"En effet, la plupart des films soviétiques qui nous sont présentés méritent les côtes: films visibles pour tous (3) et films visibles pour tous malgré certains éléments moins indiqués pour les enfants (3-B), si l'on ne tient pas compte de leur origine. Mais cette origine fausse tout, car elle est par elle-même de la propagande marxiste, et de la plus efficace. Alors que les nations "libres" usent et abusent de la liberté d'étaler leurs vices et leurs plaies sociales, les dictatures "démocratiques" d'au-delà du rideau de fer ne tolèrent qu'une présentation paradisiaque de leurs institutions comme de leurs mœurs. Et les naïfs s'y laissent prendre".

"Souhaitons du moins qu'en dépit de leur cotation, les films soviétiques ne passent pas dans les salles familiales. On nous rassure en nous disant qu'ils ne sont pas doublés. Mais il peuvent l'être du jour au lendemain. Et même sous-titrés, ils gardent leur pouvoir de propagande..."-

NOUVELLES DU MONDE CINEMATOGRAPHIQUE

Le 18 Novembre dernier s'est réunie pour sa Session annuelle, la Commission Episcopale pour le Cinématographe de la Conférence de l'Episcopat des Etats Unis (Episcopal Committee on Motion Pictures). La charge de Chairman de la Commission fut assumée pour cette année par S.E. Mons. Guillaume Louis Scully, Evêque tit. de Pharsalus et Coadjuteur de l'Evêque d'Albany. La Commission Episcopale pour le Cinématographe examina pendant la réunion le rapport sur l'activité de la National Legion of Decency, présenté par Rev. Thomas F. Little S.T.L. Secrétaire Exécutif (Relation du 9 et 27 Novembre 1953).

- o - o -

D'après la déclaration de M. Hugh Beville, Directeur du Service de recherches de la National Broadcasting Company, il y aurait aux Etats Unis au début d'octobre 1953, 25.690.000 appareils de télévision. Ce chiffre représente une augmentation de 4.456.000 appareils par rapport à l'année dernière et environ 56% des foyers américains ont la télévision ("Le Figaro", 26 Novembre 1953; "La Croix", 27 Novembre 1953 etc.).

- o - o -

Prenant parole dans la vive discussion engagée dans la presse anglaise au sujet de l'opportunité d'abolir le quasi-monopole pour les émissions télévisées détenu par la BBC, le "Focus", Organe du Catholic Film Institute écrit: "De point de vue catholique il serait désirable qu'une T.V. libérée puisse réserver une place à de plus fréquentes transmissions religieuses ce qui autrement est difficilement réalisable. Si l'expérience de différentes organisations catholique en U.S.A. est valable, nous pouvons nous attendre à ce que se répète de ce côté de l'Atlantique le succès obtenu par des personnes aussi populaires que S.M.Mgr. Fulton Sheen. Nous, en Angleterre, nous avons aussi des personnalités de relief qui pourraient prendre la parole à la télévision pour la gloire de Dieu et le bien de l'homme" (Focus, n. 11, Novembre 1953).

- o - o -

Le Gouvernement anglais a rendu publique sa décision de permettre à l'industrie privée la fondation des compagnies pour la télévision (White Paper on Television). Ainsi fut aboli le monopole détenu par la BBC (The Tablet, du 21 Novembre 1953).

- o - o -

La Commission catholique du film de l'Autriche organisa samedi le 21 Novembre dernier une Journée des reporters paroissiaux cinématographiques de Vienne (Tagung der Wiener Pfarrfilmreferenten). Au cours de la Journée furent étudiés les problèmes de base tels que la relation entre le cinéma et la morale, et le cinéma et l'esthétique. (Filmschau, n. 45, 25 Novembre 1953).

- o - o -

Le plus grand écran du monde mesurant 39 m. de long et 15 m. de large, sera installé au Radio City Music Hall de New York. Cet écran donnera aux films y projetés des dimensions monumentales et aux spectateurs, l'illusion parfaite de la réalité. (Motion Picture Herald, 17 Octobre 1953).

- o - o -

Les Missions Africaines de Verone ont terminé la production d'un film missionnaire de long metrage "Okiba non vendermi". Le film fut tourné dans la proximité de l'Equateur, dans le Soudan meridional et dans le Nord Uganda par une troupe dirigée par le Rév. Père Romeo Panciroli. ("Osservatore Romano della Domenica", du 15 Octobre 1953).

- o - o -

Le Département de la cinématographie de l'U.R.S.S. a publié les suivantes statistiques concernant le cinéma dans son Pays: actuellement fonctionnant dans les campagnes de l'U.R.S.S. 4000 cinémas fixes et ambulants qui donnent annuellement 10 millions de séances environ. Les circuits soviétiques de distribution disposent actuellement de 1034 films en 234.000 copies (Film - Varsovie - n. 46, 15 Novembre 1953).

- o - o -

Fut créé dernièrement à Paris un ciné-club d'inspiration protestante sous le nom de "L'Ecran Union". Le ciné-club est présidé par M. Roger Leenhardt. (Radio, Cinéma, Télévision, du 15 Novembre 1953).

- o - o -

La Fédération Loisirs et Culture cinématographiques vient d'être habilitée définitivement, par arrêté ministériel, à diffuser la culture par le film. Cette Fédération va porter son effort, cette année, sur une activité nouvelle: les ciné-clubs d'enfants et de jeunes. On prévoit l'édition de fiches techniques et pédagogiques, Pour les adolescents le service "Initiation au cinéma", continuant son action atteindra cette année trois cent établissements scolaires avec un programme de six séances de projections, précédées de conférences et suivies d'un débat. (La Croix, 13 Novembre 1953).

- o - o -

L'accroissement continu des appareils de projection de format réduit dans les oeuvres et organisations catholiques en Allemagne, a obligé la "Katholische Hauptstelle für Filmarbeit" de créer un nouveau circuit pour des films de 16mm. En même temps a paru un catalogue de films à la disposition de la "Katholische Filmwerk" comportant 121 positions, ordonnant dans l'ordre alphabétique les films 16 mm. de long métrage (Filmdienst n. 44 du 20 Novembre 1953).

- o - o -

Par suite de l'intervention du Secretariado de Moralidad de Caracas, l'inspectorat public des théâtres et spectacles avertit les entrepreneurs que la publicité des spectacles ne pourra pas dorénavant dépasser les limites de la décence (Ecclesia, Espagne, 21 Novembre 1953).

- o - o -

Dans la Centrale radiophonique de Francfort fut tenu un cours pour les prédicateurs catholiques devant parler à la radio et à la télévision. Y participa un grand nombre de jeunes prêtres des Diocèses de Fribourg, Rottenbourg, Speyer, Lombourg, Mayence. S.E. Mgr. Kempf, Evêque de Limbourg releva au début du cours l'importance de la radio comme instrument pour la diffusion de l'Évangile (ut. supra).

- o - o -

Au cours de l'année 1952-53, la Centrale Catholique du cinéma de Paris passa en vision 114 pellicules de production française. Cinq furent classées pour tous; 17 pour les adolescents; 25 pour adultes; 35 pour adultes avec réserves; 19 pour adultes avec de sérieuses réserves; 13 à éviter. (Répertoire Général des films année 1953-54).

- o - o - o - o -

ACTIVITE DES CENTRES CATHOLIQUES NATIONAUX DU CINEMA

- ARGENTINE -

L'Argentine est un Pays de la cinématographie naissante. En 1952 y fonctionnait 2186 cinémas de 35 mm. et 439 de 16 mm.- Des nombreux films y étaient importés de toutes les parties du monde. En 1951 l'Argentine a importé en effet sur le chiffre total de 327 films: de l' U.S.A. 218; de l'Italie 16; d'Angleterre 13; de l'Espagne 13; de l'U.R.S.S. 13; de l'Allemagne 8; de la France 7; du Mexique 3; de la Pologne 1.

Il existe cependant en Argentine une industrie cinématographique nationale se développant toujours d'avantage; elle est fortement protégée par le Gouvernement. C'est ainsi qu'en 1951, également, furent en distribution 35 films d'origine argentine.

Une Académie des Arts et Sciences Cinématographiques groupe à Buenos Aires des nombreux adeptes du septième art.

La Censure officielle d'Etat divise les pellicules en neuf catégories, à savoir: admissibles pour tous, à déconseiller ou inadmissibles au dessous de 14, 16 et 18 ans, inadmissibles au dessous de 14 et en même temps à déconseiller au dessous de 18 ans et, enfin, inadmissibles pour les présentations publiques.

La Censure catholique du film est confiée, par l'Episcopat argentin, au "Secretariado de Moralidad". Toutes les autres activités relevant du domaine du cinéma sont dévolues au Groupement C.I.N.E. (Cooperar, Inspirar, Neutralizar, Encauzar).

Le C.I.N.E. organise les Cine-clubs et les Ciné-forums et cherche à faciliter la distribution des bons films.

Afin d'atteindre les cercles des professionnels du cinéma et d'exercer ainsi une influence plus directe sur la production, la C.I.N.E. fonda, en collaboration avec la "Opera Cardinal Ferrar", un Institut d'Art Cinématographique ayant comme but de former des cinéastes dans l'esprit et dans une atmosphère chrétienne.

Etant donné le développement de la production cinématographique de l'Argentine, l'Institut a de bonnes chances de développement.

Le Groupement C.I.N.E. est dirigé actuellement par Mgr. Carlo Capello, Président et par l'avocat Romolo Rojo Cardenas, Secrétaire Général.

- BRESIL -

Les Etats Unis du Brésil possèdent actuellement plus de 2.000 cinémas de 35 mm., ainsi qu'un grand nombre (difficilement évaluable) de cinémas de 16 mm.

Les restrictions à l'importation, imposées par le Gouvernement, favorisent sensiblement le développement de l'industrie cinématographique nationale. Au jury de la "SACI" (prix national de cinématographie institué en 1951 par le grand journal de San Paolo "Estado") ont été présentés en 1952, 35 films de long metrage produits au cours d'une année au Brésil.

La Censure d'Etat est exercée par le Département des divertissements publics, Division de censure, qui inscrit les films dans une des quatre classes: 1) admissible pour tous les âges, inadmissible au dessous; 2) de dix ans; 3) quatorze ans; 4) dix-huit ans.

L'activité catholique dans le domaine du cinéma est confiée au "Service d'Information pour le cinéma et pour le théâtre" existant auprès du Secrétariat national de l'Action Catholique Brésilienne. Le Service diffuse les cotations morales des films visionés par la Commission de censure. Jusqu'à présent, le Service d'information n'a pas pu développer de plus intense activité dans les autres domaines intéressant le cinéma. C'est pourquoi le Secrétariat de la Conférence nationale des Evêques du Brésil prépare la fondation d'un "Centro Nacional de Orientacao Cinematografica" et ceci dans le cadre du Secrétariat pour l'éducation.

Dans l'Archidiocèse de San Paolo (le plus important du point de vue de l'industrie cinématographique) fut créé après la publication de l'Encyclique "Vigilanti Cura", un Centro d'Orientation Morale pour les Spectacles, auprès de la "Comissão de Moral e Costumes da Confereção das Familias Cristãs". Le Centre lutte courageusement, pendant plusieurs années, contre les films immoraux; initia des Ciné-clubs et des Ciné-forums en les considérant comme des moyens importants d'éducation cinématographique, et cherche actuellement à prendre contact avec l'industrie cinématographique locale.